

Se rallier au Projet LIENS

Michèle Leduc, coordonnatrice du Projet LIENS

Après quatre années de recherche-action et de mise en pratique des recommandations qui en sont issues, l'équipe et les partenaires du Projet LIENS - ROPMM, CRADI et AlterGo – ont souhaité que les administrateurs et le personnel de leurs regroupements connaissent mieux le Projet.

Au terme d'une troisième série de formations, exposer le Projet, ses objectifs, le chemin parcouru et celui à venir a permis aux invités de mieux saisir sa raison d'être et ses principes. Mettre en place des conditions favorables au développement des habiletés des personnes ayant des limitations fonctionnelles afin qu'elles prennent la parole et exercent leur citoyenneté dans divers espaces publics a constitué une première phase du Projet réalisée grâce au laboratoire de participation citoyenne. Pour les participants, il s'agit également d'articuler des représentations empreintes de messages universels, c'est-à-dire, qui incluent les besoins de personnes vivant avec une déficience souvent différente de la leur.

Afin d'insuffler une orientation et une cohérence aux futures représentations des personnes ayant des limitations fonctionnelles, les partenaires ont opté pour une cible à la fois large et précise : l'accessibilité universelle. Encore trop méconnue, celle-ci nécessitait un exposé de ses fondements, visées et applications, ce que Sophie Lanctôt, de Société Logique a su transmettre avec un doigté hors de tout doute. Certains apprivoisaient ce concept pour la première fois et ont « constaté qu'elle ne touche pas uniquement le plan architectural ; le volet communicationnel prend tout son sens dans cette démarche ». Pour leur part, des initiés attestent que la présentation leur a permis de

parfaire leur connaissance : « [...] particulièrement la portée beaucoup plus large de ce concept que j'avais tendance à limiter à l'accessibilité physique des lieux », « [...] cela converge bien avec {l'accès à} plusieurs sphères d'activités revendiqué par le milieu associatif ». « Rendre accessible toute chose pour que les personnes soient incluses au même titre qu'une personne (dite) normale dans tous les domaines » reflète bien la justesse de cet outil.



Sophie Lanctôt au cours de sa présentation sur l'accessibilité universelle le 7 novembre, administrateurs et personnel des trois regroupements

Maintenant, tout en poursuivant ses activités de formation, le Projet LIENS met le cap sur l'**empowerment** communautaire. En 2008-2009, les organismes de base seront conviés à partager l'analyse de leur regroupement et, entre autres, à définir leur rôle dans cette marche vers l'implantation d'un réseau d'action concertée d'émissaires.

Déjà cinq ans que le Projet LIENS, avec son laboratoire de participation citoyenne – des séries annuelles de formations *Osez prendre la parole !* - fait progresser l'inclusion sociale et l'accessibilité universelle. Le collectif des trois regroupements – ROPMM, CRADI et AlterGo - persiste et signe. Ayant jusqu'à maintenant piloté des expérimentations visant la prise de parole citoyenne des personnes ayant des limitations fonctionnelles, quelles qu'elles soient, l'heure est venue de dresser des ponts avec les organismes de base qui souhaitent développer des liens avec leurs arrondissements et autres scènes d'affaires publiques. Centraide reconduit son soutien financier pour 2008-2009 et met ainsi l'épaule à la roue pour que les leaders en action de nos communautés se rassemblent. Un apport plus que précieux qui encourage l'enracinement des processus d'**empowerment** individuel et communautaire dans les quartiers montréalais. La table est mise pour relever les défis que génèrent les transformations sociales annoncées et à venir sur la question citoyenne.

L'utilisation du masculin désigne aussi le genre féminin et vise à faciliter la lecture de ce bulletin.



Jeux d'équipe et pouvoir individuel !

Travailler en équipe avec plaisir et rigueur, renforcer ses habiletés relationnelles et de communication, apprendre à préparer et bien étoffer un dossier, à cibler collectivement un message, le transmettre avec concision, prendre la parole en public avec aisance, exercer de réelles représentations dans la sphère municipale, voilà quelques objectifs de la série de formations du Projet LIENS en 2007-2008.

Le thème de ces journées *Osez pour de vrai !* appelait les participants des 29 novembre et 21 février à former des équipes qui expérimenteraient leur prise de parole citoyenne dans des lieux réels. Certaines ont choisi de le faire dans un arrondissement alors que d'autres sont intervenus au conseil d'administration de la STM. Des représentations sont à venir.

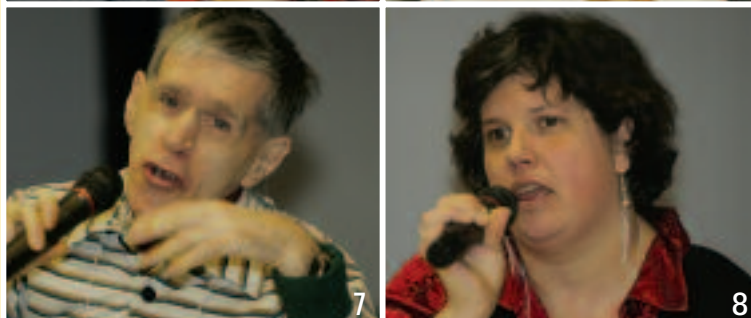
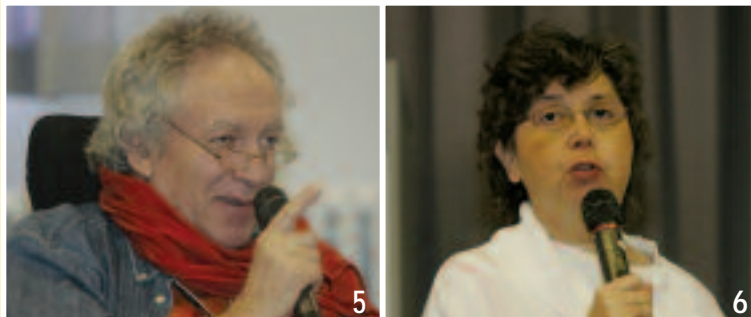
Retrouvailles et brise-glace : un exercice douche froide

Pour démarrer la journée du 29 novembre, on présentait la vidéo de l'année précédente aux participants qui d'ailleurs ne l'avaient encore jamais vue. Invités à réagir, les commentaires allaient dans tous les sens. Entre autres : de la joie d'apprécier les résultats du tournage aux difficultés de se regarder soi-même ; de l'intérêt éducatif et promotionnel de l'outil traduisant bien le Projet aux constats des progrès individuels.

Du médium visuel au brise-glace radiophonique

Des équipes se forment et reçoivent chacune un thème lié à l'accessibilité universelle. Elles disposent de cinq minutes pour échanger sur leur sujet et, invité à répondre à un animateur de *talk-show*, à tour de rôle, chaque membre des équipes dispose d'au plus 30 secondes pour faire part de sa réflexion. On doit aussi éviter les redondances et répondre aux relances de l'animateur du *talk-show*. Beaux défis ! Enfin, après la présentation de chaque groupe l'assistance soumet son regard critique, tant sur les éléments positifs que ceux à améliorer dans la communication. Chaque équipe bénéficiait de l'accompagnement d'animatrice jouant aussi le rôle d'observatrice au cours de la journée.

29 novembre et 21 février



1 : Sophie Hervieux
3 : Jean-Louis Ste-Marie
5 : Henry Desbiolles
7 : Robert Groulx
9 : Jeanne d'Arc Paradis et Luc Ledoux, interprète

2 : Josianne Labelle
4 : Julie Arsenault
6 : Sylvie Raymond
8 : Dominique Riel

Savoir poser sa question

La tribune radiophonique «Allô j'écoute, la ligne ouverte où on pose les vraies questions»

Mise en situation

Des invités viennent participer à une émission de radio de type ligne ouverte. Le premier sujet est énoncé. Chaque invité a 30 secondes pour présenter son point de vue. Deux des trois invités jouent un rôle polémiste, donc avec une tendance caricaturale pour faire réagir les participants.

Après les présentations des invités, on laisse une minute de réflexion et on demande aux participants de poser une question aux invités (il s'agit bien d'une question et non d'un commentaire). Avant de poser leur question, chaque participant devra se nommer. Suite à la question et après la réponse des invités, des commentaires critiques sont livrés : pertinence et portée de la question.



Marie-France Duranceau, André Fortin et Gina Lacasse

Sujets proposés

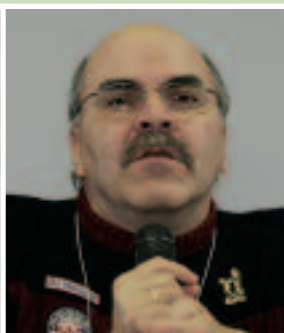
1^{er} sujet : La mobilisation des personnes handicapées pour changer le monde

2^e sujet : L'accès à l'emploi chez les personnes handicapées

3^e sujet : le transport et les personnes handicapées



Lucie Larochelle



Michel Réhel



Linda Labrecque



Guy Lemieux



Francine Huchette



Organisme indépendant, non partisan, voué au renouvellement des idées et à l'animation du débat public au Québec. L'Institut du Nouveau Monde (INM) veut inspirer l'émergence d'idées nouvelles

et contribuer à la recherche de solutions novatrices aux problèmes du Québec contemporain. L'Institut travaille dans une perspective de justice sociale, dans le respect des valeurs démocratiques, dans un esprit d'ouverture et d'innovation.

Formateur et animatrices du 29 novembre

De gauche à droite : Aude Lecointe, Miriam Fahmy, Marie-France Duranceau, Lynda Champagne et André Fortin.



Savoir s'équiper

Choisir un **sujet précis** en lien avec l'accessibilité universelle parmi les thèmes proposés.

Tenir une **position universelle** pour toutes les personnes : vous défendez une cause collective et non pas une cause personnelle.

Préparer votre **dossier avec les outils mis à votre disposition** ou d'autres que vous connaissez :

- Grille d'observation pour une communication efficace
- En savoir plus sur la conférence de presse
- Comment préparer un dossier

Faire partie d'une **petite équipe avec quatre ou cinq personnes**; prévoir **trois ou quatre séances de travail** pour préparer son dossier.

Avoir accès à des **mesures d'accommodement** si vous en faites la demande à l'équipe du Projet LIENS.

Décider ensemble du **rôle de chacun** à partir d'aujourd'hui jusqu'à la représentation publique de votre dossier « pour de vrai ».

Préparer ensemble l'**argumentaire** avec les documents informatifs complémentaires.

Faciliter votre activité en effectuant une **visite préalable aux bureaux** de votre arrondissement.



Mathieu Noël, Anne Barbier et Martine Rainville



Henriette Léveillée, Jeanne d'Arc Paradis et Marguerite Dutil



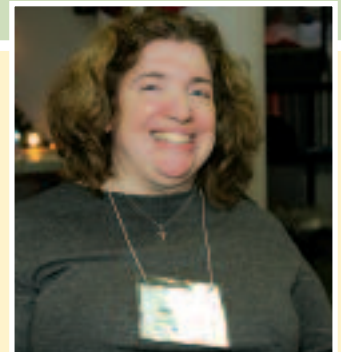
Sylvain Gamache, Marie-Hélène Tanguay et Sylvie Raymond



Yvette Royal et Michel Réhel à l'avant-plan

Les conseils de Gina

1. Déterminez le but de votre dossier
2. Identifiez le public à qui vous vous adressez
3. Étudiez le sujet
4. Vérifiez que ce que vous dites est juste
5. Préparez votre matériel
6. Soyez organisé
7. Trouvez l'idée principale qui couvre le sujet
8. Analysez l'information essentielle
9. Faites un résumé de l'information essentielle
10. Répétez votre présentation
11. Pensez aux intérêts et aux valeurs de votre public



Gina Lacasse,
Conseil communautaire
de Notre-Dame-de-Grâce

Savoir s'équiper - Savoir accueillir

Une expérience d'animation stimulante !

Aude Lecointe, Institut du Nouveau Monde



En tant que chargée de projet de l'Institut du Nouveau Monde, c'est avec beaucoup de joie que je me suis jointe à l'équipe d'animation du Projet LIENS pour l'édition 2007-2008. Les 29 novembre et 21 février derniers, j'ai senti l'énergie des participants et leur intérêt à développer leurs habilités à prendre la parole. Dire, c'est déjà agir. Mais comment faire en sorte que le message passe, qu'il soit entendu, compris et qu'il donne des suites ? Durant les formations *Osez prendre la parole pour de vrai !*, les participants ont bénéficié du soutien d'un formateur principal, d'animatrices d'ateliers de petits groupes et de personnes-ressources de divers organismes représentés.

Le groupe que j'animais était concerné par le thème de l'accessibilité universelle et l'avancement de cette vision au sein de la société, plus particulièrement au niveau de la restauration. Pour transmettre le message aux restaurateurs et aux instances décisionnelles concernées, le groupe a développé un argumentaire en même temps que cherché le moyen le plus efficace d'informer et de convaincre le public auquel il s'adressait. Un débat de fond autant que de forme ! Mon rôle a essentiellement consisté à distribuer et faire circuler la parole et à aider à structurer les idées au sein du groupe. Le fait d'accompagner les participants au long du processus solidifie la confiance entre tous et renforce la qualité du travail.

Suite de l'article page 11

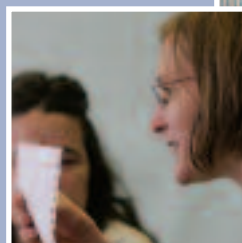
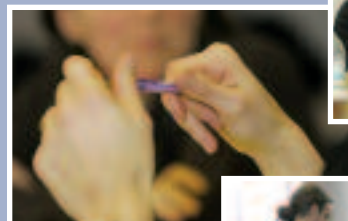
Le droit d'exister auprès de vous

[Le Projet LIENS] C'est pour me faciliter la communication avec les gens car j'avais une certaine distance. Pour briser les barrières et pour justement avoir une meilleure accessibilité auprès de toute la population. Que les gens ressentent que la seule différence que je peux avoir entre les personnes non handicapées, c'est mon fauteuil, parce qu'avant tout, je suis un être humain. [...] Simplement dire autre chose qu'une personne handicapée, dire plutôt c'est le handicap. Elle n'a pas le choix; elle est obligée de vivre avec, c'est son environnement. Alors, laissez-nous vivre auprès de vous. Nous demandons seulement d'exister, c'est tout. *Extrait du vox pop tourné le 29 novembre*



Henry Desbiolles - Ruta

QUELQUES OUTILS UTILISÉS



Plaidoyer en faveur de la reconnaissance de l'organisme VIOMAX



Mylène Cyr pour l'équipe de VIOMAX

Lors du conseil d'arrondissement du Plateau Mont-Royal, VIOMAX a exposé à la mairesse Helen Fotopoulos et aux conseillers l'épineux sujet de la reconnaissance de l'organisme VIOMAX. Celui-ci est considéré par les instances comme étant pan-montréalais, c'est-à-dire qu'il dessert une clientèle qui provient de différents arrondissements, villes défusionnées et régions. Plusieurs organismes sur l'île de Montréal vivent la même situation que VIOMAX.

L'objectif de notre allocution était de porter à l'attention des conseillers et de la mairesse les deux points suivants :

- le premier étant que malgré plusieurs représentations effectuées par Altergo, VIOMAX ne figure pas dans le répertoire de loisirs de l'arrondissement, alors qu'il figure dans neuf (9) autres répertoires des différents arrondissements;
- le deuxième étant la reconnaissance de VIOMAX comme un organisme offrant des services à des citoyens du Plateau vivant avec une déficience et, par le fait même, obtenir un financement qui répondrait aux besoins spécifiques de certains d'entre eux, par l'entremise du programme d'accompagnement en loisirs.

Nous souhaitons rappeler que VIOMAX est un organisme à but non lucratif (OBNL) situé dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal depuis plus de 10 ans. Il offre des activités physiques adaptées à des personnes vivant avec une déficience physique. Il dessert un peu plus de 400 personnes qui proviennent de différents arrondissements.

Carole Groulx, résidente du Plateau, membre active de VIOMAX depuis cinq ans et vice-présidente du comité des membres de VIOMAX, est l'une d'entre elles. Elle a offert aux élus un court témoignage sur les bienfaits qu'elle retire, chez VIOMAX, de la pratique régulière d'une activité physique adaptée. L'accueil aux propos a été très positif de la part de la mairesse Fotopoulos et de certains conseillers. Un changement au niveau du répertoire de l'arrondissement est à prévoir.

VIOMAX a aussi déposé un document démontrant le nombre d'arrondissements qui publient ses activités dans leur répertoire ainsi qu'une carte de la ville avec la dispersion géographique de ses membres sur le territoire de l'île de Montréal. Une prise de position citoyenne a donc été affirmée par VIOMAX et les résultats sont attendus sous peu.

L'expérience s'avère concluante, autant du point de vue de l'organisme que pour les intervenants qui y ont pris part.

Un merci particulier à Carole Groulx et Lucie Larochelle pour leurs capacités à transmettre leur vécu, Josianne Labelle pour son soutien ainsi qu'à Guy Lemieux et Sylvain Gamache d'Altergo pour leurs judicieux conseils.



Le Projet LIENS... de la théorie



Mich

À l'a
de lo
phys
et de
petit
parti
Grâc
pren

développé la capacité de se prendre
limites. Apprendre à bien communie
situation, découvrir et utiliser des ou
dossiers, savoir être concis, être plus
pour ce petit groupe satisfait de sa p

Fort de ces expériences et bien prép
conseil d'arrondissement un dossier
architecturale des lieux où ALPHA o
furent impressionnantes et instanta
résultats suivirent rapidement. Com
efficacement rapporte !

Même si notre performance avait ét
en 2007 - 2008 la série *Osez pour de*
travaillé sur l'accessibilité aux restau
l'accessibilité architecturale mais ég
Les préjugés sont encore si puissants
supporter. Nous n'avons pas encore
mais qui sait ? Lorsque le temps nou

Merci au Projet LIENS !



Pratique à la pratique

En octobre 2007, l'ALPHA (Association pour le plaisir des personnes handicapées) de Pointe-aux-Trembles (PAT) de l'est de Montréal mandatait un groupe de ses membres pour participer au Projet LIENS.

Après les formations de la série *Osez prendre la parole !*, nos participants ont été en main en repoussant certaines limites, pratiquer des mises en situation utiles efficaces dans la préparation de documents, voilà le lot des acquis de cette participation.

Par ailleurs, le groupe présentait à son tour des idées sur l'amélioration de l'accessibilité de son siège social. Les réactions positives de la part du conseil et les encouragements, me quoi, prendre sa place

est déjà exécutée, nous avons poursuivi nos efforts *en vrai !* Dans ce contexte, nous avons eu de nombreux succès. Et pas seulement dans l'ouverture aux différences. Les attitudes difficiles à changer et le fait de représentation à ce sujet nous le permettra...



Le transport adapté sous diverses facettes



Mathieu Noël pour l'équipe du Transport adapté

Le 7 mai dernier, trois membres de l'équipe *Transport adapté* (TA) du Projet LIENS ont maîtrisé leur stress et participé à la période de questions du conseil d'administration (CA) de la Société de transport de Montréal (STM). Nous nous sommes inscrits aux heures prescrites et, lorsqu'on nous a appelés, nous avons présenté individuellement les sujets retenus par notre équipe car ils étaient très différents.

Qu'en est-il des bagages ?

En premier lieu, Anne Barbier a pris le temps de remercier la STM de sa bonne écoute à l'endroit des personnes ayant des limitations fonctionnelles, de leurs besoins et des demandes du milieu associatif. Ensuite, elle a soulevé la question du droit des usagers à ne transporter qu'un seul bagage à main en TA lors de séjours à l'extérieur, appuyant notamment sur l'exemple de séjours en camp de vacances. Madame Tadros, directrice du TA, a répondu que son service cherchait des solutions sécuritaires à cette problématique. C'est donc un dossier à suivre...

Et le transport inter-rives ?

Pour sa part, Linda Labrecque exposait les difficultés vécues par les usagers pour le transport inter-rives. Madame Tadros a affirmé que son service connaissait ces difficultés, qu'il mettait tout en œuvre pour régler les

problèmes vécus par les usagers et que l'objectif du service de transport adapté de la STM était d'arriver à « 0 refus » dans le transport inter-rives. Nous surveillerons les résultats de ces efforts...

Pour permettre une consultation accessible sur le site de la STM

La question que j'ai posée concernait la mise à jour et la transcription en médias substituts de la liste des lieux publics accessibles que les usagers peuvent consulter sur le site de la STM. La directrice du TA a cette fois répondu que cette liste était actuellement mise à jour et qu'elle serait transcrite en médias substituts.

Nous étions satisfaits de nos interventions qui, nous le croyons, porteront fruit. Nous avons aussi constaté qu'il faut bien connaître son dossier pour parer à toute question qui pourrait nous être adressée.

En terminant, les membres présents de l'équipe *Transport adapté* du Projet LIENS tiennent à remercier leurs co-équipières : Caroline Lévesque, Sylvie Raymond et Martine Rainville qui ont contribué aux travaux. Nous remercions aussi les personnes qui se sont déplacées pour apporter leur appui. Ce fut très apprécié.



Suite des articles des équipes page 10 et 11

De vive voix : un chœur de raisons



L'aisance se forge dans la pratique

Mathieu Noël – ROPMM

J'ai à présenter des avis à différentes commissions du conseil municipal et du conseil d'agglomération. C'est donc important pour moi de toujours m'améliorer pour prendre la parole, trouver des trucs sur comment préparer un dossier, comment le délivrer pour que ce soit intéressant. Aussi, comment pouvoir répondre plus adéquatement aux questions des personnes. Le Projet LIENS, ça m'aide pour cela. [Au sujet de l'accessibilité universelle...]

Les personnes handicapées sont des citoyens à part entière comme tout le monde. Elles veulent pouvoir utiliser les services de la ville comme tous les autres citoyens, en même

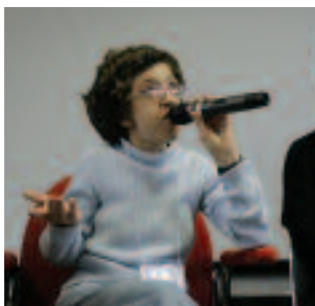
temps, de la même manière. Donc, pour ça, c'est sûr que ça demande des investissements, ça demande aussi que les gens soient sensibilisés et formés sur les besoins de ces personnes.



La force tranquille de la volonté d'apprendre

Sophie Hervieux – Ex Aequo

Pour moi, les raisons pour lesquelles je veux continuer mon implication au Projet LIENS, c'est continuer à apprendre à mieux m'exprimer en public, à faire des travaux en équipe, apprendre à travailler avec des personnes, à dire mon opinion face à ce qu'elles ont fait. Mon message pour l'accessibilité universelle, c'est la chance aux personnes de s'intégrer dans la société, au marché du travail, aller aux loisirs. Pour moi, c'est cela.



Le cœur de contribuer : un pour tous, tous pour un

*Julie Arsenault –
Mouvement Personnes d'abord*

Améliorer encore plus les services pour les personnes qui ont une déficience intellectuelle, les personnes en chaise roulante, le

milieu des transports en commun et du transport adapté, les logements, tous les services qu'on offre. J'ai décidé de m'impliquer encore plus parce que je trouve que c'est un projet très important. C'est une chose qui me tient à cœur de contribuer. [...] Je demande au milieu du transport en commun que des personnes qui ont des chaises roulantes apprennent à prendre le métro. J'ai remarqué à la Ville de Laval, avec les trois nouvelles stations d'Henri-Bourassa en direction de Montmorency, il y a des ascenseurs. Probablement c'est possible de le faire pour les autres stations. Il y a des stations, malheureusement, on ne peut pas, mais moi c'est un message que je veux donner : pourquoi ne pas le faire à Montréal comme dans le métro de Laval ?



Des mots qui font la différence

*Caroline Lévesque
– La joie des enfants*

Les formations du
Projet LIENS

servent à m'aider à parler devant le public, à m'exprimer et à être capable de parler devant la caméra. Cela m'aide beaucoup. Quand on regarde les photos, on voit quand je parle, je suis comme cela, je suis figée. Je trouve que je parle un peu plus aisément, du moins j'espère. Ça m'a aidée dans mon travail. Je suis sur le CA de mon organisme, je dois expliquer ce que je fais dans les différents dossiers. J'ai moins de misère à m'exprimer, je bégaye moins, je cherche moins mes mots, Oui ça m'a servi.



Une bonne école sur «comment le faire»

Jean-Louis Sainte-Marie - ALPHA

Osez prendre la parole !, c'est exactement ce qu'il faut pour une personne handicapée, même pas handicapée. Tout genre de personnes peut savoir ce qu'il faut faire pour revendiquer des besoins. La plupart du temps il faut s'adresser aux côtés politiques, aux députés, à des membres qui sont plus instruits. C'est peut-être une question que les gens repoussent à cause d'une timidité. Qu'est-ce qu'ils vont penser de moi ? Pourquoi moi je revendique ça ? [La personne handicapée est...] tellement habituée à se faire repousser et à se dire que son état est presque inutile dans la société. Qu'est ce que je vais aller revendiquer, avec qui et

comment le faire ? C'est surtout « comment le faire ». C'est pour ça que je trouve que c'est une très bonne école ici. C'est le goût de participer, pas seulement de venir et d'écouter. Les personnes handicapées, sont toutes comme nous autres. Elles ont toutes des problèmes différents, mais leurs revendications sont les mêmes. C'est le point commun.

[Au sujet de l'accessibilité universelle] Pourquoi la personne handicapée n'aurait pas le droit de participer à certaines choses à savoir : aller au restaurant ? voyager ? La vie est toujours là, même s'il y a une chaise roulante qui favorise sa mobilité. En tous les cas, au lieu de la tenir à l'écart, peut-être l'intégrer. [...] Il y a des personnes handicapées très intelligentes qui peuvent apporter beaucoup par leurs études, parce qu'elles ont étudié avant de devenir handicapée, c'est peut-être un accident qui les a rendues handicapées, peut-être une maladie, elles sont peut-être nées comme ça. Chez la personne qui n'a pas l'usage physique de ses membres, son intellect est là; il y en a qui ont des études assez poussées. La personne handicapée a son droit d'être dans la société. Laissons-lui une chance de nous montrer ce qu'elle peut nous apporter.



L'aisance de dire, le plaisir de recevoir

Francine Huchette - ALPHA

Je trouve cela très intéressant. Je fais partie de l'ALPHA. Je suis membre du CA. Quelques-uns du CA qui sont ici, ils m'en ont parlé. Je me suis dit : « Je vais aller

tenter ma chance. Je vais aller voir ce que ça donne. » Je pense que ça donne beaucoup de sécurité, ça donne une confiance en soi. Quand tu parles en public, tu es moins nerveux. J'avais un emploi, je travaillais dans le public, cela m'aidait. Mais là, maintenant, je suis à ma retraite. Les formations m'apportent de la confiance en soi. Quand je rencontre des gens en public, je suis à l'aise, épanouie, je suis moins gênée. Durant la période des Fêtes, j'ai eu une expérience au point de vue accessibilité dans les restaurants. J'ai dit quelque chose. Cinq minutes après, la personne qui s'occupait du restaurant s'est occupée de mon problème, cela m'a aidé beaucoup. Dans ce temps-là, quand tu vois ça, j'ai l'impression qu'on ne travaille pas pour rien et je ne travaille pas simplement pour moi, je travaille pour les autres aussi, parce qu'il y a des personnes handicapées qui ne peuvent pas parler, qui ne peuvent pas s'exprimer, qui ont peur de s'exprimer. Nous autres, on est là pour ça.



Au-delà du handicap : l'assurance de son propre pouvoir

Lucie Larochelle - VIOMAX

En compagnie de dix personnes, je suis à l'aise, mais quand c'est 40, 50 personnes, la nervosité y fait pour beaucoup. Je sais

qu'il faut prendre des grandes respirations avant de commencer à parler, mais on s'emballe, le sujet, on oublie de respirer les premières fois. Alors, c'est ça que je vais apprendre. Cela me donne de la confiance en moi, étant donné que j'ai un handicap physique, je suis hémiplégique, du côté gauche. Cela fait sept ans que je suis au Centre de réadaptation de Lucie-Bruneau et au mois d'octobre, j'ai été élue au comité des membres de VIOMAX. Cela fait plus de cinq ans que je suis à VIOMAX. C'est intéressant, cela fait connaître des gens. J'aime le monde, j'aime les gens. [...] Les formations vont m'aider à me dégêner, à prendre de l'assurance. C'est un peu difficile, mais avec un petit peu de temps, je vais en venir à bout. Je suis capable de bien des choses contrairement à ce que le monde « normal »... n'ayant pas de handicap, infantilise souvent les gens avec un handicap et c'est ce qu'il ne faut pas faire si on veut que les gens se développent par eux-mêmes.

Le mentorat, un rôle intéressant à jouer dans le cadre du Projet LIENS



Serge Poulin pour l'équipe de La mise en place des terrasses

Ouvrant dans le domaine de la défense des droits et de la promotion des intérêts des personnes aveugles et amblyopes depuis plus de 15 ans, mon travail m'amène régulièrement à effectuer

des représentations dans différentes instances, à divers niveaux et ce en fonction d'objectifs variés. Malgré cela, j'ai décidé de m'inscrire au Projet LIENS afin de perfectionner et valider diverses techniques pour améliorer mon efficacité, mon efficience et mes techniques de communication dans mes interventions. Pourtant, plusieurs personnes me disaient que je n'avais pas besoin de cela en raison de mes différentes habiletés à communiquer. Ce commentaire m'a incité à me questionner : Comment pourrais-je contribuer davantage à cette formation tout en poursuivant mes objectifs ?

Partager mon expertise

C'est alors que je me suis dit que la meilleure façon d'enrichir les participants à cette formation serait de leur faire part de mes expériences en intervention afin qu'ils puissent en tirer ce qu'ils désirent. Non pas en leur proposant des techniques toute faites, mais bien en leur exprimant uniquement le déroulement de l'événement. De fil en aiguille, je faisais des interventions pour faire ressortir les forces des participants et cela a amené certains d'entre eux à venir me voir pour me questionner sur différents aspects. De plus, je crois sincèrement que l'intervention d'un citoyen à tous les niveaux a beaucoup plus d'impacts et d'influence que celle de la personne qui représente un organisme, rémunérée pour effectuer ce travail. Je suis tout à fait conscient qu'un conseiller municipal qui me voit dans les parages sait très bien que je vais venir parler des obstacles que je rencontre avec tout le matériel et l'argumentaire nécessaire, alors que le citoyen ordinaire va

parler de son vécu et des impacts des obstacles rencontrés dans son quartier. C'est une réalité beaucoup plus intéressante qu'un argumentaire très bien développé.

Le temps venu de travailler en équipe, nous décidions d'effectuer une représentation sur l'aménagement des terrasses dans l'arrondissement Rosemont, obstacles supplémentaires dans l'aménagement urbain, ce qui contrevient au principe de l'accessibilité universelle. J'ai alors prévenu les membres de l'équipe que j'avais déjà effectué des représentations à ce sujet auprès des conseillers de cet arrondissement et que je ne pourrais pas agir comme joueur d'avant-plan puisque mes positions sont déjà connues. C'est alors que ceux-ci m'ont proposé de les assister dans la démarche tout en leur laissant jouer le rôle principal, ce que j'ai trouvé une excellente idée.

Mentorat et milieu associatif

J'agirai donc comme mentor et mon rôle sera uniquement d'assister les participants dans la planification de leur intervention. Certes, j'assisterai à leur présentation afin de leur donner du *feedback*, mais uniquement comme observateur. Suite à mes commentaires, ils auront la possibilité de parfaire les aspects en fonction de leurs forces et faiblesses, leurs goûts et intérêts, etc.

À mon humble avis, le mentorat doit prendre une place de premier plan au sein du Projet LIENS. De plus, il doit être tenu par des personnes ayant des limitations fonctionnelles si nous souhaitons maximiser l'efficacité de la formation.

Non pas que des animateurs externes ne peuvent pas réaliser le travail, mais je crois sincèrement que l'impact d'un modèle qui vit une réalité semblable est beaucoup plus significatif pour la personne en mode d'apprentissage.

En définitive, le mentorat peut devenir une très grande source de motivation chez certaines personnes qui ont suivi la formation. Il est vrai que le Projet LIENS a pour but de former des émissaires en arrondissement, mais il faudrait songer sérieusement à former aussi des émissaires dans le milieu des personnes ayant des limitations fonctionnelles afin de transmettre à la relève les outils nécessaires lui permettant d'exercer une participation citoyenne active et dans tous les secteurs de la vie quotidienne.



Josée Boyer et Marie-Hélène Tanguay

La vidéo 2006-2007, avec sous-titrages anglais/français et médaillons LSQ/ASL, est maintenant disponible. Nous commençons sa diffusion. N'hésitez pas à la demander si vous ne l'avez pas reçue.

Le sentiment de sécurité, un facteur d'inclusion

Propos recueillis par Michèle Leduc

L'inclusion sociale, c'est bien subtil. Pour les personnes qui ont une déficience peu ou non apparente et celles vivant avec une déficience intellectuelle, elle dépend bien souvent des attitudes des autres.

Une équipe s'est penchée sur des préoccupations concernant le transport régulier sur l'île de Montréal.

Elles se sont rencontrées à quatre reprises, la première fois pour assister à une rencontre du conseil d'administration de la STM ; visite bénéfique pour bien situer le déroulement et la manière d'intervenir. Puis elles se sont appliquées à définir l'idée maîtresse de leurs travaux : qu'est-ce qui limite l'accès au réseau de transport et qui n'est pourtant pas un obstacle architectural ? Un sentiment d'insécurité !



Peur ! Mais peur de quoi ? Du grand nombre de passagers, du rythme et des bousculades trop fréquentes, du manque d'accès aux espaces réservés aux personnes à mobilité réduite... Autant de facteurs qui les incitent à éviter leurs déplacements et, par conséquent, qui restreignent leurs activités et leur accès par exemple à des formations, des

emplois, bref qui entravent leur inclusion sociale.

Leurs recherches leur a fait découvrir qu'un plan d'aménagement architectural était actuellement en vigueur dans le réseau du métro pour permettre un éventuel accès à toutes les personnes ayant une déficience physique. Alors, elles demanderont aux administrateurs de la STM de se pencher avec elles pour trouver des solutions

qui amélioreront le sentiment de sécurité. Leur représentation se fera à l'automne puisque la prochaine séance ne se passera pas dans le lieu visité et que la connaissance du lieu habituel des réunions les sécurise.

Une expérience d'animation stimulante ! ... **et quelques leçons** (suite)

Aude Lecointe, Institut du Nouveau monde

La dynamique de groupe est un moteur d'action. Notre équipe a fait preuve de sérieux et de persévérance au cours des formations. Chacun a participé et a relevé le défi, malgré parfois le doute ou la peur de se présenter devant le grand groupe. Un esprit d'unité et une solidarité ont permis d'avancer le travail en commun et d'installer une dynamique qui s'est ressentie lors des présentations.

Plus l'on pratique la prise de parole, plus l'on s'améliore.

Après chaque simulation devant l'ensemble des participants, notre groupe ressentait une satisfaction devant les progrès accomplis et tirait les leçons des points à améliorer. Entre le début et la fin d'une journée, les présentations s'affinaient, le message devenait de plus en plus clair et construit.

Les techniques de communication sont la forme pour véhiculer les idées de fond. Le regard, l'utilisation de mots clés, le silence entre deux phrases, le choix du nombre et du rôle des porte-parole, le choix d'arguments de cœur ou de raison, etc. sont des techniques de communication

utiles qui nécessitent de s'y arrêter pour les étudier. On s'exprime et on accroche le regard des autres en comprenant mieux son interlocuteur. Un bon truc est de se mettre à la place de celui qui reçoit le message.

La préparation est la clé. Elle permet de se sentir à l'aise, de maîtriser son sujet, de se détacher de ses notes, bref d'être en confiance lorsque vient le moment de se présenter en public et de communiquer son message. Il ne faut pas négliger le temps de préparation, quand il faut définir son message principal, ses principaux arguments et exemples, puis le transmettre en trois minutes maximum devant un public.

Le plaisir de participer est une richesse qui se partage. Au long de ces journées de formation, j'ai senti que beaucoup de personnes ont pris un réel plaisir à participer, à prendre la parole et à écouter celle des autres. C'est ce qui se passe souvent lorsque chacun apporte autant qu'il reçoit et surtout que le dialogue s'installe, que des nouvelles idées émergent. Le projet porte bien son nom. Il crée des liens. Il contribue à l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux projets de société.

Un grand merci et vive le Projet LIENS !

L'empowerment sous la loupe

Une évaluation fructueuse

L'évaluation externe menée par la Coopérative de consultation en développement La Clé s'avère une expérience enrichissante qui prenait corps, cette année, en la personne d'Alain Meunier. Il nous dit : *L'évaluation réalisée en 2007-2008 a permis d'établir les bases comparatives qui permettront de documenter l'évolution des participants et participantes sur plusieurs plans. De plus, le rapport révèle que : Dans une perspective du développement de l'empowerment, la formule des formations, qui cherchent un équilibre entre a) des activités structurées ciblant le développement de compétences spécifiques; b) la création d'un climat d'apprentissage collectif où les essais et erreurs sont permis et c) des opportunités pour prendre des risques, nous semblent bien adaptés. L'analyse a également mis en lumière l'importance du développement de la conscience critique et de la création d'espaces d'analyse collective. Le sentiment d'avoir un message important à transmettre a été identifié par les participants comme le facteur déterminant pour passer à l'acte et prendre la parole. La création de lieux d'analyse nous apparaît être un moyen pertinent pour qualifier l'importance des enjeux et des messages à porter. [...] Nous suggérons d'explorer la création de lieux d'analyse complémentaires.*

Cap sur les organismes de base

Également : *L'analyse réalisée nous porte à croire que la majorité des participants et participantes ont déjà acquis un pouvoir d'agir et que l'objectif en lien avec le développement de l'empowerment à cette étape-ci devrait prendre la forme d'un soutien dans leur passage à l'action. [...] Pour faire le pont avec le travail sur le développement de la vision commune du réseau d'émissaires, ces lieux d'analyse pourraient être élaborés en collaboration avec les groupes de base actifs dans leurs arrondissements. Cette collaboration pourrait entre autres constituer une certaine amorce d'un réseau d'émissaires. La présence d'un lieu pour réfléchir sur les enjeux et concevoir des stratégies permettrait aux participants de participer davantage à des décisions en lien avec leur devenir comme émissaire. Des espaces d'analyse existants pourraient être mis à contribution pour cerner les enjeux municipaux dans une perspective d'accessibilité universelle. De plus, ancrer l'analyse en tenant des échanges avec des personnes issues d'organismes de leur arrondissement risque d'augmenter le sentiment de représentativité des participants et les soutenir davantage dans leur rôle d'émissaires. L'amorce de collaborations avec des groupes de base constitue une étape majeure dans le développement du Projet LIENS...* Ce qu'endosse avec enthousiasme le Collectif des trois regroupements, pour qui la recommandation démontre clairement la voie à suivre.

**Merci à Centraide, un
partenariat financier
fondé sur la réciprocité !**



POUR TOUT RENSEIGNEMENT AU SUJET
DE CE BULLETIN

Veuillez communiquer avec le
Regroupement des organismes de promotion
du Montréal métropolitain (ROPMM)
5095, 9^e avenue, bureau 102
Montréal (Québec) H1R 2J3

Téléphone : 514.255.4888
Télécopieur : 514.255.8887
Courriel : ropmm@ropmm.com

Photographe : Yves Provencher



La grande équipe du 21 février 2008 avec les collègues du milieu associatif, de l'INM, de La Clé et du Conseil communautaire NDG. De gauche à droite, debout à l'arrière : Marie-France Duranceau, Michèle Leduc, Monique Lefebvre, Joël Caron; devant : Thérèse Colin, Sylvie Gravel, André Fortin, Aude Lecointe, Lynn Charbonneau; assis à l'avant : Katia Bohémier, Gina Lacasse et Alain Meunier. Sur la photo manquent le vidéaste Erick Jalbert et le photographe Yves Provencher.



100 % fibres postconsommation

Certifié Éco-Logo, procédé sans chlore et
FSC Recyclé

100 %